

de France, insérait dans sa réponse la communication suivante¹ : « Ma santé est, pour le présent, Dieu mercy, assez » passable. Quant à ma fille, elle se fait assez bien nourrir ; » et, si elle continue, elle se rendra bientôt capable de con- » naître l'obligation qu'elle a de vous faire service. Elle est » icy près de moy, en ce quartier de Zélande, où monsieur » le prince d'Orange est continuellement empesché aux » affaires dont il a un si grand nombre, que je désireroys » bien luy en pouvoir veoir quelque soulagement. Ce m'en » seroit un à toutes mes peines, si je pouvois avoir, un jour, » cest honneur de vous revoir ; ce que je souhaite de tout » mon cœur. »

Dans une autre lettre, du 20 mars, à son frère², Charlotte prouvait que ses pensées se reportaient avec sollicitude sur le père qui affectait toujours de ne pas s'occuper d'elle. En effet, elle écrivait : « Je vous supplie de croire que » c'est l'un des plus grands contentemens que j'aye, quand » je suis rendue certaine de l'estat de la santé de monsei- » gneur nostre père et de la vostre, que je prie Dieu vouloir » conserver bien bonne. »

Un impérieux devoir venait d'obliger Guillaume à s'absenter de Middelbourg, lorsque, le 26 mars, dans cette ville, Charlotte de Bourbon donna le jour à une seconde fille³.

Quel que fût encore son état de faiblesse, elle écrivit, dès le 3 avril, à son mari⁴ :

« Monseigneur, j'ay receu vos deux lettres, la première, » du 28^e de mars, aujourd'huy, et la seconde, avant-hier » soir. J'ai esté très aise d'entendre vostre bonne santé, et

1. Lettre du 20 février 1577. (Bibl. nat., mss. f. fr., vol. 3.415, f^o 49.)

2. Bibl. nat., mss. f. fr., vol. 3.415, f^o 51.

3. *Mémoire des naitivités de mesdemoiselles de Nassau.* (Archives de M. le duc de La Trémoille.)

4. Groen van Prinsterer, *Corresp.*, 1^{re} série, t. VI, p. 44.



» particulièrement de ce qu'il vous a plu m'honorer de vos
 » lettres, vous assurant, qu'après l'assistance de Dieu, elles
 » servent à ma convalescence, plus qu'autre chose qui soit.
 » Ce qui me fait vous supplier très humblement, qu'en atten-
 » dant que j'aye cest heur de vous revoir, il vous plaise
 » m'escire aussy souvent que vos affaires le permettront.
 » — Et quant à ce que madame d'Aremberg¹ vous a prié
 » de m'asseurer, de sa part, de la bonne affection et amitié
 » qu'elle me porte, elle ne pouvoit trouver meilleur persua-
 » deur pour me le faire croire que vous, monseigneur, dont
 » aussy je ne faudray de m'en tenir pour assurée aussy
 » advant que vous en estes persuadé, de votre part. — Je
 » désireroys bien, à vostre retour de Ghertrudenburg, en-
 » tendre quel advancement il y a au bastiment de la maison,
 » et, en général, quel est, en ce quartier-là, l'estat de vos
 » affaires. Comme aussy ce me seroit plaisir de sçavoir s'il
 » les Allemands sont sortis de Bréda, et quelle apparence il
 » y a d'en bien espérer. — Quant à ma disposition, j'ay esté
 » quelquefois en tel estat, que j'y appréhendois quelque
 » danger; ce qui me causoit de l'ennuy, singulièrement au
 » regard de votre absence; mais maintenant je ne sens plus
 » d'occasion de craindre, ains plutost d'espérer retour en
 » santé entière, avec la grâce de Dieu. J'ay quelquefois des
 » foiblesses, comme vous sçavez que j'y suis assez encline;
 » mais j'espère que cela aussy se passera. Nos deux filles
 » se portent bien, loué soit Dieu. »

Comment ne pas rapprocher de ces dernières lignes celles dans lesquelles Marie de Nassau exprimait si bien

1. Groen van Prinsterer, *Corresp.*, 1^{re} série, t. VI, p. 44. M^{me} d'Aremberg, Anne de Croy, était fille du duc d'Arschot; il suffit de connaître la nature fort peu cordiale des rapports existant entre les maisons de Nassau et de Croy pour apprécier la véritable portée et la finesse des expressions employées ici par Charlotte de Bourbon.